

# Atelier de concertation des conseils nationaux de développement durable de l'espace francophone, Paris-France, du 11 au 13 mai 2005

## Informations aux participants

### 1. Les organisateurs de l'atelier

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, est né en 1988 de la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996, cette action a été élargie à l'environnement. La mission de l'IEPF est de contribuer au renforcement des capacités nationales au plan institutionnel comme individuel, et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

#### Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie

56, rue Saint-Pierre, 3<sup>e</sup> étage,

Québec (Québec) G1K 4A1, Canada

Téléphone: (1 418) 692 5727, télécopie : (1 418) 692 5644

Courriel : [iepf@iepf.org](mailto:iepf@iepf.org), Site Internet : <http://www.iepf.org>

Pour de plus amples informations, contactez :

Faouzia Abdoulhalik, Responsable de Programme Environnement, [f.abdoulhalik@iepf.org](mailto:f.abdoulhalik@iepf.org)

Suzanne Boulay, Assistante au Programme Environnement, [s.boulay@iepf.org](mailto:s.boulay@iepf.org)

Le Conseil National de Développement Durable de France est une instance active de concertation rattachée au Premier ministre, composée de Régions, départements, communes, organisations professionnelles et syndicales, entreprises, associations, ONG, consommateurs et personnalités qualifiées. Le CNDD est présidé par une personne issue de la société civile. Il rassemble 90 membres représentants de la société civile et des collectivités territoriales, complétés par un réseau de 400 acteurs associés à ses travaux, pour apporter à l'État le regard des acteurs de la société nécessaire à l'élaboration des politiques publiques. Ils sont associés à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques de développement durable et notamment à la SNDD. Le CNDD peut être saisi par le Gouvernement pour rendre des avis et peut également soumettre spontanément des recommandations aux pouvoirs publics.

Il a été annoncé en 2002 après le Sommet de Johannesburg et mis en place début janvier 2003. Le fil conducteur de ses travaux indiqué dans sa charte de participation est la recherche de consensus. Toutes ses productions depuis deux ans ont consultables sur site Internet.

#### Conseil National du Développement Durable

20 avenue de Ségur, 75007 Paris, France

Téléphone (33) 1 42 19 29 91, télécopie : (33) 1 42 19 29 89

Courriel : [contact-cndd@premier-ministre.gouv.fr](mailto:contact-cndd@premier-ministre.gouv.fr), Site Internet : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

### 2. Le bureau d'assistance technique

Pour l'organisation de l'atelier de concertation des conseils nationaux de développement durable de l'espace francophone, l'IEPF et le CNDD-France reçoivent une assistance du Groupe AGEKO pour la coordination technique, l'animation et la rédaction des actes. Groupe AGEKO est notamment chargé de collecter les grilles d'enquête remplies et de compiler les données pour l'élaboration d'une synthèse qui sera présentée à l'atelier.

Groupe AGÉCO  
2014, Jean-Talon Nord, bureau 307  
Sainte-Foy (Québec) G1N 4N6 Canada  
Téléphone (1 4 18) 527 4681, télécopie : (1 418) 527 7101

Pour de plus amples informations, contactez :  
Madame Isabelle Charron, Chargée de projet, [isabelle.charron@groupeageco.ca](mailto:isabelle.charron@groupeageco.ca)  
Monsieur Jean-Pierre Réveret, [jean-pierre.reveret@groupeageco.ca](mailto:jean-pierre.reveret@groupeageco.ca)

### **3. Le lieu de l'atelier**

L'atelier se déroulera dans les locaux de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) à Paris, du 11 au 13 mai 2005.

Agence intergouvernementale de la Francophonie  
13 quai André Citroën, 75015 Paris - France  
Téléphone (33) 1 44 37 33 00, télécopie (33) 1 45 79 14 98  
Site Internet [www.agence.francophonie.org](http://www.agence.francophonie.org)

La personne contact à l'AIF est Dominique Girault, Service des Conférences, téléphone : (33) 1 44 37 33 82, télécopie : (33) 1 45 78 76 96, Courriel : [dominique.girault@francophonie.org](mailto:dominique.girault@francophonie.org)

### **4. Voyage et accueil**

Pour les participants pris en charge par l'IEPF, un billet d'avion Aller-Retour au tarif économique, de la capitale de votre pays à Paris vous sera transmis par le bureau de voyage de l'AIF.

La personne contact à l'AIF est Madame Caroline Barbot, Chargée de mission, responsable du Bureau de voyages, Services techniques, téléphone (33) 1 44 37 33 23, télécopie (33) 1 44 37 33 30, Courriel : [caroline.barbot@francophonie.org](mailto:caroline.barbot@francophonie.org)

Les frais de transfert de l'aéroport Charles de Gaulle vers la ville de Paris ainsi que les frais de visa pour la France et pour les autres pays de transit, le cas échéant, sont à la charge des participants.

### **5. L'hébergement et les indemnités de séjour**

Les participants pris en charge par l'IEPF percevront des indemnités calculées selon leurs plans de vols. Le per diem journalier est de 216 €(deux cent seize euros). Ce montant couvrira toutes dépenses (repas de midi et du soir, hébergement, déplacement, communication etc...).

Une liste d'hôtels situés aux environs du siège de l'AIF vous est fournie au «point 9» de la présente note. Le trajet de ces hôtels au lieu de la conférence se fait en métro ou à pied. Chaque participant est chargé de faire sa réservation d'hôtel auprès de l'hôtel qu'il aura choisi.

En fonction des plans de vols établis, les nuits de transit à l'aller et au retour seront prises en charge par la Francophonie. Le barème des indemnités journalières appliqué, variable selon le pays de transit, est celui de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Les participants doivent cependant conserver tous les reçus des dépenses éligibles occasionnées par le transit et les présenter au moment de la demande de remboursement. Les participants dont le plan de vol initial a été modifié à leur demande assumeront les frais de transit induits.

## **6. Assurance**

Durant leur voyage et leur séjour à Paris, les participants pris en charge par l'IEPF bénéficient d'une couverture d'assurance contractée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Cette assurance couvre les frais en cas de maladie, blessure grave, d'accident, de décès et de rapatriement. En cas d'urgence, veuillez communiquer avec les agents de l'AIF présents à l'atelier.

## **7. Visa d'entrée en France**

Un visa est requis pour l'entrée en France. Veuillez noter qu'aucun visa n'est délivré à l'aéroport. Vous devez vous renseigner auprès des ambassades de France dans vos pays ou régions respectifs. Il faut prévoir un délai d'obtention du visa d'environ de 2 semaines. Assurez-vous de disposer de tous les documents requis.

## **8. Conditions météorologiques**

Actuellement, les températures minimale et maximale à Paris sont respectivement de 12°C et 18°C. Pour plus d'information sur les conditions météorologiques pendant votre séjour, vous pouvez consulter le site Internet de Météo France à l'adresse ci-après :

<http://www.meteofrance.com/FR/index.jsp>

## **9. Liste d'hôtels près du siège de l'AIF<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> La liste des hôtels qui sont à proximité de l'Agence et dont les tarifs sont « spécial Francophonie »



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

## TARIF DES HOTELS

Paris (France)

Timhotel Tour Eiffel 11, rue Juge 75015 Paris	Tél : (33) 1 45 78 29 29 Fax : (33) 1 45 78 60 00	89 € ? <i>(petit déjeuner compris)</i>
Hôtel Beaugrenelle Saint-Charles 82, rue Saint Charles 75015 Paris	Tél : (33) 1 45 78 61 63 Fax : (33) 1 45 79 04 38	82 € ? <i>(petit déjeuner compris)</i>
Hôtel ALIZE GRENELLE 87, avenue Emile-Zola 75015 Paris	Tél : (33) 1 45 78 08 22 Fax : (33) 1 40 59 03 06	82 € ? <i>(petit déjeuner compris)</i>
Hôtel CARINA 9, rue Ginoux 75015 Paris	Tél : (33) 1 45 77 58 18 Fax : (33) 1 40 59 85 42	70 € ? <i>(petit déjeuner compris)</i>
Hôtel de l'Exposition 42 bis, rue du théâtre 75015 Paris	Tél : (33) 1 45 77 59 65 Fax : (33) 1 45 77 63 73	80 € ? <i>(petit déjeuner compris)</i>
Pratic Hôtel 20, rue Ingénieur Robert Keller 75015 Paris	Tél : (33) 1 45 77 70 58 Fax : (33) 1 40 59 43 75	73 € ? <i>(petit déjeuner compris)</i>